

5.4 Synthèse des impacts

Les relations du projet avec les entités et structures paysagères

Le périmètre d'étude global se situe au niveau d'un espace charnière de plusieurs entités géographiques.

Localisé au niveau de la limite sud du Seuil du Poitou, cet espace fait le lien entre les deux grands bassins sédimentaire que sont le Bassin de Paris au nord-est et le Bassin d'Aquitaine en direction du sud-ouest. Ce territoire est également à la jonction de deux grands massifs d'origine métamorphiques : le massif central au sud-est et le massif vendéen, qui se prolonge lui-même par le massif armoricain en direction du nord-ouest. Ce point de jonction et de rupture est matérialisé par la présence d'un ensemble géomorphologique identifié comme l'anticlinal de Melle, qui suit globalement une orientation sud-est, nord-ouest. L'organisation du territoire suit généralement cet axe structurant assez fort, selon cette même direction sud-est, nord-ouest. Les principales voies de communication sont souvent orientées selon cette direction ou perpendiculairement. Localement, il découle d'une variation sensible des conditions pédoclimatiques, différentes stratégies de valorisation agricole et donc une diversité paysagère. Le bocage côtoie ainsi de vastes plaines cultivées, exploitant un sous-sol plus riche, ainsi que des vallées étroites et généralement boisées.

Positionné sur la partie haute de l'anticlinal de Melle, le projet éolien de la Foye s'inscrit selon l'axe sud-est, nord-ouest. A l'échelle plus rapprochée, il est entouré de la diversité paysagère exposée précédemment. De grands boisements encadrent ainsi le projet au nord, avec le bois de la Foye, et au sud avec ceux de la Garde et de Fréteval. De vastes parcelles agricoles jouxtent aussi ces ensembles, elles-mêmes ponctuées de hameaux. La trame boisée qui les accompagne, les sépare de leur espace agricole proche.

A l'échelle humaine, ces particularités ne sont pas toujours visibles et lorsque l'on emprunte les routes, l'impression d'horizontalité peut dominer. Aux marges de ces grands plateaux, les vallées génèrent souvent un événement spatial. Les principaux bourgs se sont généralement développés le long de ces entités, laissant le développement agricole à la périphérie.

En l'absence d'obstacle visuel proche, comme des haies hautes ou des éléments bâtis, les espaces de champs ouverts permettent des visibilitées lointaines. En direction du projet, les éoliennes se démarquent alors assez nettement et généralement au-dessus de structures boisées plus lointaines. Implanté au niveau de la lisière sud-ouest du bois de la Foye, le projet dialogue très souvent avec ce vaste ensemble boisé qui masque généralement la partie inférieure des éoliennes.

Les modifications des perceptions sociales du paysage

Sur cet espace de transition, les projets éoliens sont assez nombreux. Ils deviennent un motif marquant du paysage, au même titre que les châteaux d'eau ou les silos à grain. Néanmoins leur dimension ne sont pas les mêmes et le rapport d'échelle qu'ils entretiennent avec les structures paysagères diffère également. Le territoire est marqué par des éléments patrimoniaux identitaires importants et généralement localisés dans les principaux bourgs. Parfois, l'éolien devient un élément valorisé, mettant en avant le dynamisme économique du territoire, développant les énergies renouvelables. Une expansion non maîtrisée des projets pourrait à contrario créer l'effet inverse en saturant le paysage de ce motif, sans considérer la cohérence du dialogue avec les autres éléments qui composent le paysage : boisements, bocage, patrimoine bâti et ensembles paysagers emblématiques.

Les effets visuels du projet depuis les différentes aires d'étude

Depuis l'aire d'étude éloignée, les perceptions du projet éolien de la Foye sont peu importantes. Le long des axes routiers, elles se limitent généralement à quelques vues ponctuelles, à travers les espacements des haies de bord de route. Depuis les principaux lieux de vie, ces visibilitées sont également très fugaces, la trame bâtie masquant généralement les éoliennes. Malgré la présence de vastes champs ouverts, les bourgs et villages sont généralement entourés de boisements et d'espaces bocagers. Ces structures végétales limitent également les visibilitées en direction du projet.

Les visibilitées sont plus nettes depuis l'aire d'étude rapprochée, notamment depuis les principaux axes routiers. La plus grande proximité avec le projet favorise la visibilité des éoliennes qui se détachent plus nettement, généralement au-dessus de structures boisées qui soulignent la ligne d'horizon en arrière-plan. Au sud-ouest de l'AER, l'espace de plateau est entaillé de vallées assez marquées, le long desquelles se développe généralement les lieux de vie. Le bourg de Melle concentre le plus d'habitants. Depuis le centre bourg, les visibilitées sont presque inexistantes, notamment du fait de la configuration en creux de la vallée et de la présence de masques visuels formés par le bâti. Sur toute la limite est de ce lieu de vie et malgré la proximité du projet (4 à 5 km selon le secteur considéré), les visibilitées sont généralement intermittentes. La trame bocagère et les quelques boisements assez étendus forment des écrans visuels filtrant, voire dissimulant le projet.

Dans le périmètre de l'AEI, les perceptions sont assez variables. Les lieux de vie sont généralement entourés d'une végétation assez développée qui fait souvent obstacle visuel vers les éoliennes.

La végétation sous forme de bosquets ou de linéaires bocagers est conservée et entretenue autour des lieux de vie. Généralement, ces structures végétales s'interposent visuellement entre l'habitat et le projet. Au niveau des routes reliant les villages et hameau, qui traversent de vastes étendues de champs ouverts, les visibilitées vers le projet sont plus nettes. Les bois de la Foye au nord de l'AEI, de la Garde et de Fréteval au sud forment des masses boisées qui limitent encore les perceptions, en particulier depuis les lieux de vie les plus proches de ces structures.